



Cour d'appel de Paris
Premier président

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 mai 2026

Attaché à renforcer la communication judiciaire, tant sur les sujets d'actualité que l'activité de la cour d'appel, le premier président confie les fonctions de porte-parole de la cour d'appel de Paris, à compter de ce jour, à Tania Jewczuk.

Magistrate, conseillère et d'ores et déjà chargée des relations internationales au sein de son cabinet, elle aura vocation à être le point de contact de la presse pour faciliter l'explication des décisions de justice et la diffusion des actions portées par la cour d'appel.